

une politique communale du logement qui prend en compte l'intégration des aînés

Préoccupée depuis de nombreuses années par le logement pour les personnes âgées, la Municipalité précise sa politique à venir en la matière, en réponse au postulat "Vieillir au XXI^e siècle à Lausanne". De nombreux projets intègrent la problématique des aînés, de manière pragmatique et novatrice.

A l'heure actuelle, 22% du parc de logements subventionnés est occupé à Lausanne par des retraités: les plus récents sont conçus pour les aînés, les plus anciens rénovés en fonction de leurs besoins spécifiques (mobilité facilitée, réseau de soins et d'aide à proximité, notamment).

Pour répondre à l'accroissement progressif du nombre de retraités dans les prochaines années (estimé à environ 25% de la population vers 2035), la Municipalité souhaite répondre à ces nouveaux besoins par une politique du logement pragmatique et novatrice. Dans le cadre du projet 3'000 logements durables, trois réalisations importantes sont en cours de réalisation:

- la Maison "Mivelaz", du nom de la légataire de la parcelle du ch. du Mont d'Or 42. Ce projet, conduit par la Fondation Val Paisible et Val Fleuri, offrira 39 logements à des personnes âgées de condition modeste. Appartements et immeubles sans barrière architecturale, espaces communautaires et encadrement par un concierge animateur font partie des caractéristiques du projet. Dix logements sont également prévus pour des familles s'engageant à assurer un rôle d'entraide et de lien social.
- Le projet Netage, réalisé par la Fondation éponyme, qui reprend le concept anglo-saxon des "villages". Une soixantaine de logements (2 et 3 pièces) dans sept petites maisons de deux étages et attique seront mis en location à Vers-chez-les-Blanc, au lieu-dit Pra-Roman, pour des retraités de la classe moyenne. Le concept prévoit des locaux communautaires, un lien avec les structures médico-sociales existantes et un dispositif sécuritaire pour les locataires.
- Le projet Beaulieu-Bonacasa, qui occupera les anciennes halles rurales de Beaulieu. Le projet vise une intégration des aînés dans un quartier urbain et une mixité sociale et intergénérationnelle. Sur un ensemble de 103 logements, un bon tiers est destiné aux personnes âgées de la classe moyenne, qui pourront disposer d'un réseau médico-social et d'espaces de vie en commun.

Que ce soit dans le marché libre ou dans le logement subventionné, d'autres projets municipaux prendront en compte la problématique des aînés, dans une perspective d'intégration et de prestations de service: notamment à la Borde où la Fondation Pro-Habitat construira 70 logements subventionnés et dans le programme de logements de l'actuel Parking-relais Provence. Les mêmes réflexions sont d'ores et déjà menées dans le cadre du projet de construction de 220 appartements à l'av. de Morges.

Poursuivant son orientation d'intégration et de mixité, la politique communale en matière de logement pour les aînés se développera au fur et à mesure de l'avancement du projet "3'000 logements durables" et du projet "Métamorphose".

La direction de la culture, du logement
et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00

Le préavis n° 2007-20 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 12 avril 2007